

Contact délégation

Merci de renvoyer ce coupon
à votre délégation



© G. KERBAOL / SCCF



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

DÉPARTEMENT SOLIDARITÉS FAMILIALES

106, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07

Tél. : 01 45 49 52 38

dept.solidaritesfamiliales@secours-catholique.org

CONTACT DÉLÉGATION



AFV-23/TFV-7 © CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

DEVENEZ FAMILLE
DE VACANCES !

Accueillez un enfant
pour les vacances



secours-catholique.org

 caritasfrance
 Secours Catholique - Caritas France





© C. HARGOUËS / SCOF

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

L'accueil familial de vacances (AFV), mis en place par le Secours Catholique, propose à des enfants et à des familles de partager ensemble leurs vacances.

Tous les ans, près de 1000 enfants de 6 à 17 ans sont accueillis, dans des familles pour des séjours de 2 ou 3 semaines en général.

Devenir famille de vacances, c'est permettre à des parents d'avoir un projet de vacances pour leur enfant. C'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges. C'est permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. L'activité nécessite cependant un encadrement strict afin de susciter la confiance de tous les intervenants.

UNE RENCONTRE

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute.

En ouvrant vos vacances, vous partagez une rencontre humaine, bénéfique pour l'enfant, pour sa famille et la vôtre.

- Par le regard positif que la famille de vacances porte sur l'enfant, elle l'aide à développer sa confiance en

lui, à s'épanouir dans un cadre nouveau, sans souci matériel et reçoit l'enfant dans le respect de ses particularités (vie spirituelle, régime alimentaire...).

- L'AFV permet aux parents de l'enfant, rassurés par le cadre mis en place par le Secours Catholique, de prendre un temps de respiration dans leur quotidien. La famille de l'enfant, associée au projet de vacances, reste le premier éducateur de son enfant.

- L'accueil d'un enfant permet à la famille de vacances de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles, de vivre un temps de partage.

UNE RESPONSABILITÉ

L'accueil d'un enfant implique des exigences à la hauteur de la responsabilité confiée. Cela constitue un gage de sérieux pour organiser des vacances dans la confiance.

- L'AFV s'inscrit dans un cadre défini par le Secours Catholique, lui-même soumis à la réglementation ministérielle.
- L'AFV développe un projet pédagogique d'accompagnement des enfants, approfondi par le Secours Catholique depuis plus de 70 ans. Il vise à l'épanouissement de l'enfant.
- La famille de vacances est tenue à une obligation générale de prudence et de vigilance vis-à-vis de l'enfant qu'elle reçoit.

Pour les accompagner, le Secours Catholique met à la disposition des familles une équipe en mesure de les conseiller tout au long du séjour et d'intervenir en cas d'urgence (7j/7 et 24h/24).



© C. HARGOUËS / SCOF

POUR ALLER PLUS LOIN, VOUS SOUHAITEZ :

- Recevoir un complément d'information
- Être contacté par votre délégation départementale du Secours Catholique

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Période pendant laquelle vous seriez

susceptible d'accueillir :

.....

.....

.....

.....

Téléphone :

.....

Horaires auxquels il est possible de vous

contacter :

